

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, sur convocation du trois juin, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Laurence PIEL-JOLY et Sylvie URRUTY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : 3

François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Claudine LECHAT qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU et Jean-Dominique SOMBRUN.

Secrétaire de séance :

David COLASSE

DB n°24-2023 - MIEUXCÉ

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 24 SEPT.
2023**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM/Mmes BRAVO-FRADES Francisco, PIEL-JOLY Laurence, MEUNIER Jimmy et FONTAINE Aurélien. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants (*3 délégués et 3 suppléants pour la commune de Mieucxé*), en vue des élections sénatoriales (qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2023 à Alençon pour le département de l'Orne).

Les candidatures enregistrées :

Délégués :

RIPAUX Nathalie
BREBION Florence
PROUVOT Jean-Sébastien

Suppléants :

SOMBRUN Jean-Dominique
URRUTY Sylvie
DUPRÉ Patrick

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. L'élection se fait sans débat au scrutin secret majoritaire à deux tours. L'élection des délégués et celles des suppléants se font séparément et le dépouillement suivra immédiatement la clôture.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Suppléants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Noms délégués	Nombre de suffrages obtenus	Noms suppléants	Nombre de suffrages obtenus
BREBION Florence	14	SOMBRUN Jean-Dominique	14
RIPAUX Nathalie	14	DUPRÉ Patrick	14
PROUVOT Jean-Sébastien	14	URRUTY Sylvie	14

Sont élus MM / Mmes BREBION Florence, RIPAUX Nathalie, PROUVOT Jean-Sébastien en tant que délégués et SOMBRUN Jean-Dominique, DUPRÉ Patrick, URRUTY Sylvie en tant que suppléants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Nathalie RIPAUX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, sur convocation du trois juin, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Laurence PIEL-JOLY et Sylvie URRUTY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : 3

François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Claudine LECHAT qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU et Jean-Dominique SOMBRUN.

Secrétaire de séance :

David COLASSE

DB n°25-2023 - MIEUXCÉ

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL 2023

Le Maire informe le Conseil municipal qu'au vu des crédits disponibles et de la nécessité d'ajouter la réfection de la route du Marronnier dans les travaux de voirie initialement prévus, il convient de modifier certains articles de la section de fonctionnement, pour réaliser le paiement des travaux d'entretien de la voirie prévus cette année.

Madame le Maire propose de procéder aux virements de crédits suivants :

	Virements de crédits			
	Dépenses		Recettes	
	Compte	Montants	Compte	Montants
Fonctionnement	65888 – Autres (Autres charges diverses de gestion courante)	- 6 500 €		
	023 – Virement à la section d'investissement	6 500 €		
Investissement	2151 – Réseaux de voirie	6 500 €		
			021 – Virement de la section fonctionnement	6 500 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Principal 2023 prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessus.

➤ **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX

